

## Le Pôle Insertion

À l'origine, le Pôle Insertion a été créé par la Mutualité Française Bourguignonne-SSAM dite VYV 3 Bourgogne pour conseiller et accompagner professionnellement des personnes en situation de handicap mental afin de leur permettre l'accès ou le maintien dans l'emploi.

### Les moyens humains

Une équipe de chargés d'insertion professionnelle aux parcours et formations complémentaires (psychologie, insertion professionnelle, éducation spécialisée) faisant la richesse de nos interventions.

### Nos compétences



En 2017, après avoir fait le constat que le Bilan de Compétences de droit commun ne prenait pas en compte les conséquences du handicap, le Pôle Insertion a développé un outil spécifique « le Bilan de Compétences Adapté » qui évolue aujourd'hui sous forme de modules et devient « **Bilan de Compétences Renforcé** ».

# Vous souhaitez davantage d'informations ?

## CONTACTEZ-NOUS



### Pôle Insertion

1 rue des Peupliers  
21800 QUETIGNY

Service de **VYV 3 Bourgogne**



**Tél :** 03 80 10 07 07



**Mail :** pole-insertion@vyv3.fr



bourgogne.vyv3.fr



Cofinancé par  
l'Union européenne



LE INSERTION



**vyv<sup>3</sup>** | Bourgogne



**vyv<sup>3</sup>** | Bourgogne

# Le Bilan de Compétences Renforcé

**Accompagner** les personnes dans l'élaboration et la validation d'un **projet professionnel concret**



LE INSERTION

Mise à jour en mars 2023

## Pour qui ?

Le BCR répond aux besoins des personnes dans les situations suivantes :

- Handicap intellectuel et/ou psychique
- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Bénéficiaires des minima sociaux
- Salariés en risque de rupture

## Quels sont les objectifs du BCR ?

- Élaborer et valider un projet professionnel

- Envisager une évolution professionnelle

- Se réorienter

## Le Bilan de Compétences Renforcé, pourquoi ?

Le BCR permet d'aider la personne à :

- Prendre conscience de ses possibilités
- Valoriser ses acquis
- Se projeter sur un projet réaliste
- Éviter les ruptures de parcours
- Se remobiliser autour de son projet professionnel

## Renforcé comment ?

Il s'agit de prendre en compte les conséquences des difficultés rencontrées grâce à :

- Un **accompagnement individuel et personnalisé** réalisé en binôme par un chargé d'insertion et un psychologue, permettant un **regard croisé**

- Des **séances adaptées** en termes de rythme et de durée

- Des **outils d'évaluation adaptés**

- Un **soutien** à l'élaboration de la réflexion et dans les démarches à réaliser

- Une **validation médicale** si besoin

- Une **adaptation** des synthèses pour permettre une appropriation claire et rapide

- Remise d'un **document de synthèse** avec un plan d'action

- Des **préconisations** pour rendre le projet accessible :

- Pour la personne
- Pour l'environnement professionnel humain et technique

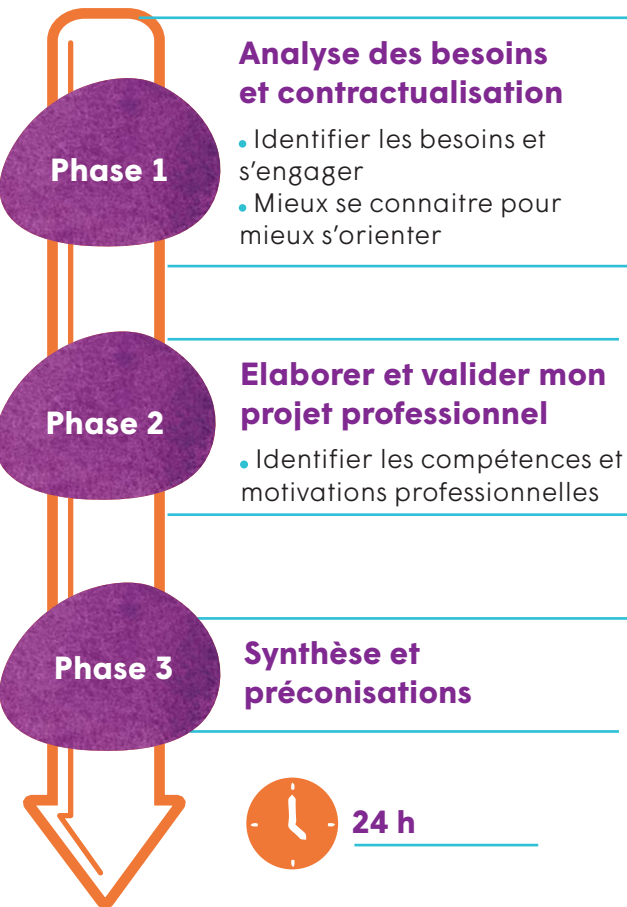
Selon les besoins de la personne et en compléments :

- Une **mise en situation** professionnelle

- Remise d'un **document de synthèse** avec un plan d'action :

- Une version Candidat
- Une version résumée Prescripteur

## Comment se déroule le BCR ?



La situation de la personne peut nécessiter un temps de bilan plus long, dans ce cas, une recherche de co-financement sera effectuée par nos services afin de répondre aux besoins. Des modules complémentaires peuvent dans ce cas être proposés en dehors de la mobilisation de du CPF.

### Modules complémentaires

- Valider un projet professionnel *CV, mise en situation*
- Communiquer sur ses compétences. *Techniques de recherche d'emploi, préparation aux entretiens, construction d'un projet de formation.*



**10 h**  
chacun